

LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT

**Je suis vacciné complètement ou
je suis un enfant de moins de 12 ans**

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS
Je peux réduire mon isolement à 5 jours
si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif
et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

PAS D'ISOLEMENT
Mais j'applique strictement les gestes barrières.
Je réalise un test antigénique ou RT-PCR dès que j'apprends
que je suis cas contact, puis j'effectue des autotests à J+2
et J+4 après mon dernier contact avec la personne positive.
Si l'un de mes tests est positif, je deviens un cas et je m'isole.*

JE SUIS POSITIF

JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS
Je peux réduire mon isolement à 7 jours
si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif
et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

JE SUIS CAS CONTACT

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS
À compter de la date du dernier contact.
Pour sortir d'isolement je dois réaliser un test
antigénique ou RT-PCR et avoir un résultat négatif.
Si le test est positif, je deviens un cas
et je continue à m'isoler.

* Si mon autotest est positif, je dois confirmer le résultat par un test antigénique ou RT-PCR.



Information : Règles d'isolement gouvernementales

Publié le 10 janvier 2022

LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT

**Je suis vacciné complètement ou
je suis un enfant de moins de 12 ans**

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS
Je peux réduire mon isolement à 5 jours
si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif
et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

PAS D'ISOLEMENT
Mais j'applique strictement les gestes barrières.
Je réalise un test antigénique ou RT-PCR dès que j'apprends
que je suis cas contact, puis j'effectue des autotests à J+2
et J+4 après mon dernier contact avec la personne positive.
Si l'un de mes tests est positif, je deviens un cas et je m'isole.*

JE SUIS POSITIF

JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS
Je peux réduire mon isolement à 7 jours
si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif
et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

JE SUIS CAS CONTACT

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS
À compter de la date du dernier contact.
Pour sortir d'isolement je dois réaliser un test
antigénique ou RT-PCR et avoir un résultat négatif.
Si le test est positif, je deviens un cas
et je continue à m'isoler.

* Si mon autotest est positif, je dois confirmer le résultat par un test antigénique ou RT-PCR.



[Version PDF](#)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53